



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUATORZE AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 MARS 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (11) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Emilie BRUNET, François MARGUERET, Bouchra CHOMBART ;

Procurations (2) : Estelle VERDIER à André BOCHET-CADET, Aude BARANNE à Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY ;

Absents (2) : Jérémy BROUSSEAU, Emmanuel PIEGAY ;

André BOCHET-CADET a été élu secrétaire de séance.

N°2026/018-14/04

Objet : FINANCES – Vote des taux d'imposition des Taxes Locales 2026

Rapporteur : Claude CHARBONNIER

Monsieur Claude CHARBONNIER rappelle les taux votés en 2025 :

Taxe foncière (bâti) : 25.06 %

Taxe foncière (non bâti) : 39.47 %

THRS et THLV : 17.13 %

Sur proposition de la Commission Finances, le Maire propose de maintenir les taux 2025 pour 2026

*Entendu l'exposé de Monsieur Claude CHARBONNIER,
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les taux des taxes locales 2026 suivants :
 - Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 25.06 %
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Non bâties (TFPNB) : 39.47%
 - Taxe d'Habitation Résidences Secondaires et Taxe d'Habitation Locaux Vacants : 17.13 %

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claude CHARBONNIER

Le secrétaire de séance
André BOCHET-CADET



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 20/04/2026
ET PUBLICATION LE 20/04/2026



COMMUNE 003 ALEX
 ARRONDISSEMENT 74 ANNECY
 TRSORERIE OU SGC SERV GEST COMPTABLE RUMILLY

N° 1259 COM (1)
 TAUX
 FDL
 2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

	Bases d'imposition effectives 2025			Taux de référence 2026			Bases d'imposition prévisionnelles 2026			Produits référence 2026			Produits attendus 2026		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)	273 485	17,13	60,00	275 600	28 326	28326	661 388	275 600	28 326	28326	661 388	275 600	28326	661 388	
Total	2 305 910	25,06	96,33	2 393 000	599 686	599686	2 305 910	2 393 000	599 686	599686	2 305 910	2 393 000	599 686	599686	
Taxe d'habitation (TH)	27 627	39,47	160,13	27 600	10 894	10894	27 627	27 600	10 894	10894	27 627	27 600	10 894	10894	
Contribution foncière des entreprises (CFE)	294 323	17,13	56,47	296 600	50 808	50808	294 323	296 600	50 808	50808	294 323	296 600	50 808	50808	
Total	2 305 910	25,06	96,33	2 393 000	599 686	599686	2 305 910	2 393 000	599 686	599686	2 305 910	2 393 000	599 686	599686	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée

	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col 2 x col 9)	Produit référence (col 4 x col 2 x col 3) 2026	Produit attendu (col 4 x col 3 x taux TH vote 2026)
Taxes	8	9	28 326	28326
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	8	9		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	8	9		
Taxe d'habitation (TH)	8	9		
Contribution foncière des entreprises (CFE)	8	9		
Produit total de référence (total colonne 5)			661 388	661 388

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensaires	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				138 264	70 480	215 160	-36 420	11
								387 484

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité locale 2026
689714	387 484	1077198

Le 23 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 CECILE GUYADER-BERBIGIER



Le 14/04/2026
 Pour la Commune,
 Le Maire, Claude CHAMPAGNINIER

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 074-217400035-20260414-DEL2026018-DE



COMMUNE 003 ALEX
ARRONDISSEMENT 74 ANNECY
TRÉSorerIE ou SGC SERV GEST COMPTABLE RUMILLY

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Donc sur le bâti :

Personnes de condition modeste
à réhabilitation, QPPV Mayotte
Logements sociaux et longue durée

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :

151 a Par le conseil municipal
0 b Par la loi

133 688 Taxe foncière sur le non bâti :

0 a Par le conseil municipal
b Par la loi (terres agricoles)
c Par la loi (autres)

1 872 Cotisation foncière des entreprises :

2 553 a Par le conseil municipal
b Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a Exonérations en zone d'aménagement du territoire
b Base minimum
c Locaux industriels
d Autres allocations
a Résidences secondaires et assimilées
b Logements vacants soumis à la THLV
c Correction des bases THRS
d Correction des bases THLV
e Correction des bases MTHRS

>>>

296 600

>>>

>>>

>>>

0,948379

>>>

>>>

10,53

>>>

>>>

12,03

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX
6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau national	Taux départemental
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	30,86
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	69,50
Taxe d'habitation (TH)	23,67	24,37
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>

Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col 14 - col 15)
14	99,48	3,15
15	173,75	13,62
16	60,93	4,46
>>>	>>>	>>>

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	Taux maximum :
a National	a Taux communal majoré à ne pas dépasser
b Communal	b Taux maximum de la majoration spéciale
>>>	>>>
>>>	>>>
>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle

a la diminution sans lien a été appliquée
b les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

>>> a Taux moyen départemental
>>> b Taux maximum de la majoration

18,97
1,84

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

26,61

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026018
Objet :	VOTE DES TAUX 2026 FISCALITE LOCALE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	074-217400035-20260414-DEL2026018-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260414-DEL2026018-DE-1-1_0.xml	text/xml	985 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.018 VOTE TAUX IMPOTS LOCAUX 2026.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260414-DEL2026018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	81.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.018 ANNEXE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260414-DEL2026018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	376.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 avril 2026 à 11h48min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 avril 2026 à 11h48min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 avril 2026 à 11h48min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 avril 2026 à 11h48min17s	Reçu par le MI le 2026-04-20